

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 14 septembre 2011 portant nomination à la commission nationale de recensement et de dépouillement des votes pour l'élection des représentants des départements au conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale

NOR : COTB1125277A

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le décret n° 87-811 du 5 octobre 1987 modifié relatif au Centre national de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2011 fixant les modalités d'organisation de l'élection des représentants des départements au conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission nationale prévue par le décret du 5 octobre 1987 et l'arrêté du 11 avril 2011 susvisés :

M. Patrice O'MAHONY, inspecteur général de l'administration, président.

Mme Danièle BOEGELIN, conseillère générale de l'Aube, titulaire, et M. Jean-Pierre GUERIN, conseiller général de Seine-et-Marne, suppléant.

Article 2

Le directeur général des collectivités locales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 septembre 2011.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des collectivités locales,
É. JALON